

*des Princes &c. Septemb. 1738. 191*

présenterent, sur la naissance du Prince George, un compliment qu'ils avoient concerté, & dont voici la teneur.

„ **N**ous le Lord Maire, les Aldermans &c. de-  
„ mandons très-humblement la permission  
„ d'approcher de Vos Alteſſes Royales pour leur  
„ témoigner la joye que nous ressentons de l'ac-  
„ croissement de la Famille Royale par la naissance  
„ d'un Prince, & du rétablissement de S. A. R. la  
„ Princesse.

„ Puissent V. A. R. devenir les heureux pere  
„ & mere d'une nombreuse lignée qui fasse les dé-  
„ lices du Roi & de V. A. R.; qui comble de joye  
„ les Sujets de S. M. & fortifie chaque partie de  
„ notre Constitution.

„ Nous ne doutons point que V. A. R. n'ayent  
„ soin de faire enseigner de bonne heure à ce jeune  
„ Prince les vertueuses maximes qui seules peuvent  
„ rendre un Prince & un Peuple heureux; & que  
„ l'exemple de S. M. & de V. A. R. ne lui ap-  
„ prenne que la gloire & la sûreté du Trône ne  
„ doivent être fondées que sur le cœur & l'affection  
„ du Peuple. „

Le Prince de Galles a fait à ce Discours la Ré-  
ponse suivante.

MILORDS ET MESSIEURS,

**T**E vous fais mes remerciemens & ceux de la  
Princesse, de cette nouvelle marque de votre de-  
voir envers le Roi & de votre affection pour moi.  
J'espere que mon fils pourra mériter la reconnaissance  
d'un peuple libre, dont Sa Maj. fait aujourd'hui  
l'épreuve, & j'aurai un soin continuel de l'instruire  
& de lui apprendre que la véritable fidélité ne peut  
résulter que de la liberté.